

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Une mobilité accessible à tous

Viriat compte près de 110 km de routes et de chemins communaux. La voirie supporte un fort trafic en constante augmentation. Aussi, un diagnostic complet des flux routiers été lancé afin d'obtenir une vision cartographique complète de la situation. L'objectif de cette

étude est de procéder à la hiérarchisation des voies d'accès, de desserte et de transit. Ainsi, les aménagements adaptés pourront être définis de même que les budgets y afférant. Cela permettra d'adapter les zones de circulation, mais aussi de gérer la vitesse et

de sécuriser encore plus les déplacements en mode doux, comme le vélo qui est une réelle alternative à la voiture. En complément, la signalétique des réseaux doit être mise en harmonie pour être davantage perçue et intégrée par les usagers. ■

Le blog

de Bernard Perret



Mon blog paru dans le bulletin municipal de février 2018 tirait déjà la sonnette d'alarme et cela avait été mon coup de gueule pour la cérémonie des vœux du 12 janvier 2018: les problèmes multiples d'infractions répétées aux règles élémentaires de sécurité routière. La situation s'est-elle améliorée depuis? En rêve seulement... Pas une quinzaine où nous ne recevons en mairie un courrier de plainte de Viriat pour des excès de vitesse constatés sur leur chemin. Pas un moment où, lors d'une conversation avec les uns et les autres, nous n'évoquons la question des conduites à risque, des vitesses anormalement élevées, des comportements délictueux d'automobilistes irresponsables... Bien sûr, la municipalité agit pour contraindre et pour limiter les impacts d'un trafic automobile qui augmente régulièrement sur notre commune avec le développement des villages situés au nord. C'est le sens notamment du dossier « mobilité » présenté dans ce numéro avec un focus sur notre volonté de hiérarchiser nos voiries et de proposer ensuite des aménagements structurants en conséquence. Mais sans un changement de comportement radical, sans une prise de conscience forte que la route est un espace de partage, et pas un espace de non-droit, les effets des meilleures actions seront très limités. Et quand je constate, abasourdi, que cette

même route qui devrait être un lieu de cohabitation pacifique a été prise en otage la semaine dernière par des individus qui ont tagué les panneaux de signalisation du rond-point route de Bourg – route de Marboz (de même que les panneaux d'une dizaine de ronds-points à proximité de Viriat ainsi que les murs d'une propriété privée), mettant en danger volontairement la sécurité des automobilistes en masquant les indications, je me dis que les limites de l'irresponsabilité sont chaque jour repoussées. Et plus largement, sur l'ensemble du territoire français, les multiples drames, notamment avec le décès en septembre dernier d'un maire mort pour avoir empêché un dépôt sauvage de déchets,

nous renvoient aux maux actuels de notre société marqués par un recul du respect d'autrui et par la défiance croissante envers toute forme d'autorité ou de règles collectives.

Notre cohésion, notre bien-vivre ensemble sont fragiles et précieux. À Viriat, comme dans beaucoup d'autres communes rurales, on peut s'estimer protégés par la qualité de nos liens sociaux. Peut-être... À condition de respecter les règles essentielles qui fondent cette cohésion et plus particulièrement celle de notre code de la route. Je compte sur vous ! ■



DOSSIER

Une voirie
pour aujourd'hui
et pour demain



1.

Hiérarchisation des voies

Afin de réaliser un état des lieux précis de la circulation sur les routes de la commune, une étude est menée en ce moment par la société COVADIS, prestataire mandaté par la municipalité.

En effet, de plus en plus de gens se plaignent de la vitesse excessive des véhicules qui empruntent les routes, ainsi que du manque de sécurité qui en découle.

Viriat est une zone où le trafic est très important. Cela est dû en partie à la configuration de la commune et à l'implantation des zones industrielles et d'activités économiques qui génèrent un flux dense de véhicules (Les Baisses, Saint-Georges, Greffet, Norelan, Cénord, La Neuve, hôpital...), et à l'imbrication des zones d'habitation, héritage de la structure préexistante des hameaux.

Par ailleurs, trois grands axes (route de Paris, route de Strasbourg, route de Marboz) traversent le territoire de la commune et saturent à certaines heures de la journée.

Par voie de conséquence, cela entraîne un fort trafic d'évitement sur des routes dites secondaires, comme le chemin du Lavoura ou le chemin du vieux Fleyriat où près de 7 500 véhicules par jour ont été comptabilisés.

Or, ces voies ne sont pas adaptées à un tel trafic, car elles n'ont pas été conçues pour cela.

L'étude en cours a donc pour objectifs de hiérarchiser les voies, d'élaborer des scénarios d'évolution en fonction des priorités et de définir les niveaux d'aménagements associés à ces scénarios. Ce travail permettra aussi une meilleure planification pluriannuelle des investissements nécessaires.



2. Choix des scénarios

Dorénavant, la commune entre dans une phase d'étude des scénarios possibles et de concertation avec les différentes commissions municipales, mais aussi avec la population, qui prendra la forme de réunions publiques d'échanges sectorisés.

Une fois que les scénarios auront été choisis, il s'agira de les mettre en place.

Ainsi, le détail du plan opérationnel permettra de définir les budgets et d'envisager les délais de réalisation.

Cette étape est très importante, car elle va avoir un impact sur la façon dont la commune déterminera et gèrera son urbanisme, et par conséquent, son PLU (nouvelles constructions, pistes cyclables...).

Cela aura un impact sur l'ensemble des dossiers.



3.

Homogénéisation de la signalétique

Une seconde problématique s'est fait jour concernant l'homogénéité de la signalétique.

Actuellement, de nombreux panneaux ont été installés afin de répondre « dans l'urgence » aux demandes des riverains, mais la conséquence est que cette signalétique n'est pas assez homogène, ce qui entraîne une mauvaise lisibilité pour l'utilisateur.

De surcroît, certaines zones sont par exemple limitées à 70 km/h, alors qu'elles mériteraient d'être limitées à 50 km/h, ou inversement.

4. Définir un budget

La hiérarchisation des voies va permettre de définir les budgets pluriannuels d'équipement.

Grâce à cette étude, la commune saura désormais :

- Par où commencer, puisque les voies auront été hiérarchisées
- Comment aménager les voies avec des solutions adaptées à la typographie des zones ainsi qu'au trafic
- Satisfaire au mieux les attentes des utilisateurs et des riverains

5. Attention aux mauvais comportements

Malgré tous les aménagements envisagés, il restera toujours le problème du comportement ! En effet, on constate que les conducteurs commettent de plus en plus d'infractions sur les routes. Chacun doit garder à l'esprit que la sécurité et la qualité du vivre ensemble dépendent de son propre comportement sur la route.

6. La voie verte

Depuis 2018, une voie verte de 11 km, dénommée La Traverse, relie Jayat à Attignat. Cette voie cyclable reliera bientôt Attignat à Bourg-en-Bresse, et passera ainsi par Viriat.

Ce projet, mené en collaboration avec CA3B, envisage un tracé qui minimise les emprises sur les terrains privés, la grande majorité de ces dernières se fera sur le domaine public. Des négociations vont être entreprises avec les propriétaires privés concernés avant la validation du tracé définitif. L'objectif de cette voie verte est d'harmoniser l'architecture des voies de circulation afin d'obtenir un maillage cohérent du territoire. Ainsi, à terme, les voies existantes seront toutes connectées. Il s'agit là d'un travail au long cours et les travaux devraient être réalisés à l'horizon du mandat prochain.

Il est important de noter que cette voie verte n'a pas pour vocation unique d'être touristique. En effet, afin de permettre aux habitants de changer leurs modes de déplacement, il est primordial de leur proposer une offre élargie d'infrastructures adaptées.

Le vélo et surtout avec l'essor des vélos à assistance électrique est une réelle alternative à la voiture pour se rendre au travail.

Il est donc nécessaire de faire le travail maintenant afin de mettre les réseaux en cohérence pour que les modes doux puissent se développer et que les habitudes puissent changer.

Inauguration des aménagements de la route de Bourg

Samedi 21 septembre dernier, c'est devant un public venu nombreux que les aménagements de la route de Bourg ont été inaugurés par les élus et les financeurs institutionnels (l'État, la Région, le Département et le Syndicat d'Électricité de l'Ain).

Une fois le ruban coupé, les élus ont enfourché des vélos afin de parcourir la piste cyclable et ainsi prendre la mesure des travaux réalisés.

Bernard Perret, dans son discours, a rappelé l'historique du projet et présenté les aménagements réalisés : enfouissement des réseaux, sécurisation des carrefours et de l'arrêt de bus de la Gelière, création du cheminement piéton côté ouest et création de la piste cyclable d'une longueur de 1 250 mètres, laissant une libre cohabitation entre cyclistes et piétons.

Cette piste cyclable s'intègre parfaitement dans le réseau des pistes existantes d'intérêt communautaire et de la future voie verte qui traversera prochainement la commune.

À en croire la fréquentation, les Viriatistes et les habitants du bassin de Bourg-en-Bresse semblent apprécier ces aménagements.



Rappel des modalités

Inscription sur les listes électorales

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) a été institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. À compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Toutes les personnes de nationalité française, jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrites sur la liste électorale de Viriat doivent solliciter leur inscription.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales.

Les inscriptions sur les listes électorales et les modifications pour changement d'adresse sont désormais possibles tout au long de l'année.

En principe, les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur la liste électorale de leur commune de résidence par l'INSEE. ■

Raccordement au réseau fibre optique

Dans le cadre du déploiement du raccordement au réseau fibre optique, le SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain) va désormais déployer sur la totalité de la commune, et non plus par secteur éligible, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Des réunions publiques d'information seront organisées dans le courant de l'année prochaine et d'ici fin 2020, l'ensemble des Viriatistes devrait avoir accès à la fibre optique. ■

Le père Gabriel Massembo est le nouveau curé de Viriat



Le père Gilbert Mayela officiait comme curé du groupement paroissial de Viriat depuis 2013. Ayant souhaité prendre une année sabbatique, il a été déchargé de son office.

C'est le père Gabriel Massembo qui officiera désormais au sein du groupement paroissial Viriat-Saint-Pierre-Chanel. Il sera accompagné dans ses fonctions par le père Davy Ondze Ibata, vicaire dans ce même groupement depuis septembre 2018.

Le père Gabriel est arrivé à Viriat le 24 août dernier. Il est originaire de Brazzaville, la capitale du Congo. Il a d'abord été enseignant avant d'intégrer une formation d'une dizaine d'années au grand séminaire de Brazzaville.

Il a été ordonné prêtre le 7 juillet 2013 et nommé vicaire pour la paroisse Saint-François d'Assise durant 6 ans. ■



Mouvements de personnel

De nouvelles recrues ont été embauchées



Franck Venet



Nourredine Boukriss



Ludovic Pin

L'année 2019 a connu différents mouvements de personnel, faisant suite soit à des départs à la retraite, soit à des mutations professionnelles.

Dominique Guillaume, chargé de gestion et de comptabilité fera valoir ses droits à la retraite en mars 2020. Il sera remplacé par **Alice Picot**, arrivée le 7 octobre dernier et à qui Dominique Guillaume transmet actuellement les dossiers.

Michel Perrin, chef d'équipe bâtiment, partira à la retraite le 1^{er} décembre prochain. Il sera remplacé par **Franck Venet**, arrivé le 26 août. Michel Perrin travaille actuellement en binôme avec Franck Venet afin de lui passer le relais.

Le poste de mécanicien des ateliers municipaux était vacant depuis fin 2018. **Nourredine Boukriss** a été recruté pour ce poste et est arrivé le 1^{er} octobre.

De leurs côtés, **Arnaud Poncet**, chef d'équipe espaces verts et fleurissement, **Jean-Jacques Vighetti**, chef de service voirie et espaces verts, et **Christelle Viverge**, responsable de service restaurant scolaire et entretien des locaux administratifs et scolaires, ont tous trois demandé leurs mutations professionnelles. **Ludovic Pin**, arrivé le 2 septembre occupera le poste d'adjoint au chef de service voirie, espaces verts et fleurissement. Les deux autres recrutements sont en cours.

Ces nombreux mouvements de personnel peuvent créer, dans un premier temps, quelques perturbations passagères dans le fonctionnement des services, mais ils sont aussi une excellente opportunité pour accueillir de nouvelles compétences venant de parcours professionnels différents. Après une inévitable période d'adaptation, ils apporteront du sang neuf : source de dynamisme pour nos équipes. ■

Dominique Guillaume avec sa remplaçante Alice Picot





**Au total,
ce sont 668
enfants qui sont
scolarisés à
Viriat.**

Rentrée scolaire

Pas de bouleversement des effectifs

La rentrée scolaire 2019/2020 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Et dans l'ensemble, les effectifs sont stables au regard des années précédentes.

À l'école privée Saint-Joseph, 143 enfants sont scolarisés en élémentaire et 71 en maternelle. Les 214 élèves sont répartis en 8 classes. Les élèves ont retrouvé les mêmes enseignants que l'an dernier.

À l'école publique, 307 enfants sont inscrits en élémentaires et sont répartis en 11 classes. On notera le départ de Corine Cesar, enseignante en classe de CP. Elle a été remplacée par Cindy Chanrion.

Du côté de la maternelle, 146 enfants sont inscrits et sont répartis en 6 classes. À noter également le départ de Caroline Cerdan qui assurait la fonction de directrice. Elle a été remplacée par Philippe Ramillon. ■

Du changement...

Emmanuelle Merle, maire adjointe déléguée à la cohésion sociale et à la vie associative, a été nommée conseillère communautaire à la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse en remplacement de Myriam Brunet démissionnaire pour raisons professionnelles. ■

Calendrier 2020

Cette année, le calendrier 2020 des commerçants et du comité des fêtes ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres, mais sera disponible dans les commerces du centre village et dans les locaux de la mairie à partir de la mi-décembre.. ■

École du mercredi

Ce dispositif a été mis en place à Viriat en septembre 2018, à la suite du retour à la semaine de quatre jours, mettant ainsi fin à la réforme sur les rythmes scolaires.

Dès l'an dernier, Viriat a souhaité faire partie du « plan mercredi » voulu par le gouvernement. Cette nouvelle organisation s'inscrit également dans le cadre du projet éducatif local 2018-2022 de la commune.

Il est donc proposé aux enfants de 6 à 11 ans, habitants sur la commune, de participer à une ou deux activités durant la matinée du mercredi, de 9 h à 12 h. Pendant trois périodes de dix mercredis, chaque enfant a le choix entre :

➤ **3 activités sportives** : arts martiaux, basket et football

Et/ou

➤ **3 activités culturelles** : arts créatifs, bibliothèque/multimédia, jeux de société, musique

La participation à ces activités est payante. L'inscription à un atelier pour 10 mercredis revient à 10 €, mais il existe des tarifs dégressifs en fonction des revenus des familles.

Pour la première période de cette rentrée 2019, 80 enfants sont inscrits, dont 50 qui pratiquent deux activités.

[+] d'info :

Service enfance jeunesse de la mairie :

enfance.jeunesse@viriat.fr – 06 11 67 55 66

Information de la population

Risques naturels et technologiques

La Direction départementale des territoires (DDT) participe avec les autres services de l'État à la mise en place d'une politique globale de prévention et de sensibilisation des citoyens face aux risques, destinée à limiter les conséquences humaines des catastrophes.

La prévention, c'est assurer la sécurité des personnes et des biens en tenant compte des phénomènes naturels et/ou technologiques.

Le Plan de prévention des risques inondations (PPRI)

Le territoire communal de Viriat est exposé aux débordements de la rivière La Reyssouze ou de ses affluents, notamment le Jugnon.

L'élaboration d'un PPRI a notamment pour objet de limiter voire interdire les aménagements et installations en zone inondable non urbanisée. Il réglemente l'utilisation des sols en fonction des risques d'inondation auxquels ils sont soumis. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Certains secteurs de la commune sont soumis à un risque d'inondation, de la Reyssouze et de ses affluents. Ces secteurs sont représentés au PPRI.

Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

Les risques technologiques majeurs, par opposition aux risques naturels, sont directement liés aux activités humaines (industrielles, nucléaires, de transport, ainsi que les grands barrages), qui présentent un danger important pour les populations en cas de dysfonctionnement. La région Rhône-Alpes, et notamment l'Ain, sont très concernés.

Le PPRT est un outil réglementaire qui participe à la prévention des risques industriels dont les objectifs sont en priorité de contribuer à la réduction des risques à la source et d'agir sur l'urbanisation existante et nouvelle afin de limiter et, si possible, de protéger les personnes des risques résiduels.

Le secteur ouest (notamment les Greffets) de la commune est soumis à un PPRT.

Les secteurs à risques sont représentés sur le site internet de la préfecture : www.ain.gouv.fr/viriat-ppr-inondation-de-la-reyssouze-et-ppr-a2962

Pour des renseignements complémentaires : contacter la mairie ou la préfecture.



De nouveaux commerçants au centre du village

Deux nouvelles boutiques viennent de s'installer (ou sont en cours d'installation) au centre du village.



Dress Cod (279 rue Prosper Convert) est une boutique de vêtements neufs et d'occasion de marque. On y trouve aussi des accessoires de mode, des bijoux fantaisie, des objets de décoration et des sacs à main (neuf et occasion). Ce commerce, tenu par Séverine Janaudy, est ouvert du mardi au samedi. ■

.....
Le Jupon Poudré (360 rue Prosper Convert, dans les anciens locaux du cabinet vétérinaire désormais transféré 300 route de Paris à La Neuve)



proposera la location et la vente de robes de mariée et de robes de cocktail, la vente de tenues de cérémonie pour enfants, ainsi que des accessoires de mode. Vous pourrez également y suivre des cours de couture et participer à des ateliers d'organisation d'enterrement de vie de jeune fille. Tenu par Noémie Garnier, ce commerce ouvrira ses portes début décembre. ■

Nettoyage des quartiers

La mobilisation ne faiblit pas



Samedi 14 septembre, plus de **80 volontaires** se sont mobilisés pour cette nouvelle édition du nettoyage des quartiers.

Cette année, l'enseigne Kiabi de la Neuve s'est jointe à l'opération et a mobilisé des riverains de la zone commerciale.

Les participants ont constaté **une amélioration sensible de la propreté des quartiers** parcourus, mais ce constat ne doit pas faire oublier que beaucoup trop de gens jettent des déchets divers et variés le long des voiries de la commune. Et c'est également sans compter

les comportements reflétant des incivilités injustifiées telles que des dépôts sauvages de matériaux de tous ordres, ce qui, au regard de la loi, est passible d'une amende pénale qui peut être conséquente.

Cette année, ce sont **1 200 kg de déchets** qui ont été collectés, **soit 400 kg de moins que l'an dernier** (1 600 kg de déchets avaient été collectés en 2018).

Alors, même si une amélioration a effectivement été constatée, restons vigilants et efforçons-nous de **respecter notre environnement proche** si nous voulons protéger notre planète. ■

Restaurant scolaire

75 000 repas servis par an



Le restaurant scolaire fabrique et assure le service de **75 000 repas par an** répartis entre les repas pour les élèves des écoles privées et publiques, des enfants du multi-accueil Main dans la Main et du centre de loisirs de l'association Familles rurales. Ce qui représente en période scolaire **plus de 480 repas/jour**.

Pour cette rentrée scolaire, le marché de fournitures alimentaires a du être relancé car avec **une dépense de 100 000 € par an** environ, la commune est tenue de réaliser une procédure formalisée d'appel à la concurrence prévoyant une publication au Journal officiel de l'Union européenne.

Ce marché, obligatoirement fait pour quatre années, vient d'être passé pour la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2023. Certains de nos fournisseurs précédents n'ont pas souhaité répondre et d'autres restent les mêmes tout en ayant changé de nom. Nous devons y intégrer les dispositions de la loi Egalim du 30 octobre 2018 prévues pour la restauration scolaire.

C'est ainsi que **nous avons fait appel à la plateforme Agrilocal** pour certains légumes frais, les pommes, le beurre, la crème et certains fromages. S'agissant du bio, des produits ont été identifiés dans les lots de la procédure formalisée de manière à atteindre les « quotas » de la loi Egalim qui indique environ 20 %, les produits introduits sont essentiellement sur les lots épicerie, fruits et légumes. ■

Séniors

L'été a fait le plein d'animations

Cet été, de nombreux temps de rencontres et de partages ont été proposés à nos anciens, afin qu'ils ne restent pas seuls et isolés.

Les jeudis de l'été

Chaque jeudi de l'été, les séniors ont pu se retrouver à la salle André Chanel mise à leur disposition par la municipalité. Ils ont été accompagnés par Clément et Lisa, jeunes saisonniers. En fonction de leurs envies, ils ont joué à la pétanque, aux cartes, ou ont simplement profité de ce moment pour papoter...

Ces après-midi ont connu un beau succès : entre 30 et 40 personnes étaient présentes à chaque fois !



Témoignage de Clément

« Ce fut une bonne expérience. J'ai vraiment apprécié de passer ces après-midis avec les personnes âgées. On a pris du temps pour discuter. Je travaille à la MARPA et ces jeudis de l'été m'ont permis de les rencontrer différemment. C'était très convivial. »

Opération Sous le parasol



L'idée est qu'un élu se rende chez une personne âgée (vivant seule ou en couple) ne pouvant plus se déplacer pour partager un moment convivial sous le parasol, tout en invitant ses voisins pour discuter autour d'une tarte...

Quatre rendez-vous sous le parasol ont eu lieu cet été.

Témoignage d'Aimée B., 91 ans

« J'ai passé un bon après-midi. C'était sympathique de voir quelques voisins. Cela m'a permis de parler. À part mes enfants, je ne vois personne. Je ne peux plus me déplacer. » ■

Des activités pour les séniors tout au long de l'année

Pour les séniors de La Neuve

Chaque premier vendredi du mois, la salle de La Neuve est ouverte pour permettre aux séniors résidant dans ce secteur de se retrouver, d'échanger à bâtons rompus et d'être informés de tout ce qu'il se passe dans la commune.

Témoignage de Françoise C.

« C'est toujours intéressant de se retrouver entre voisins pour se connaître, échanger des idées et partager des informations. »

Ateliers « Happy tab »

Ces ateliers sont destinés aux séniors pour leur apprendre à utiliser une tablette tactile. Ils sont animés par l'Adapa (Association d'aide aux personnes de l'Ain) et connaissent un franc succès ! Les séniors apprécient les conseils qui leur sont prodigués pour communiquer avec leurs proches, utiliser internet ou encore à envoyer et recevoir des emails.

Les séances durent deux heures et sont au nombre de douze. L'inscription se fait pour la totalité des séances.

Une session aura lieu d'octobre à décembre. Une nouvelle session est prévue dès janvier 2020, une liste d'attente est d'ores et déjà ouverte en mairie.

Témoignage de Nicole M.

« Je n'avais aucune notion. Cela m'intéresse. Je pourrai communiquer avec mes petits-enfants. Ce sera plus pratique ! »

Semaine Bleue

Lancée en 1951, la Semaine bleue est la semaine nationale des aînés. Ainsi, du 7 au 11 octobre, des manifestations et des rencontres ont été organisées afin que tout le monde s'amuse et profite de moments conviviaux. Le thème de cette semaine était, comme l'an dernier, « Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons ! »

Lundi 7 octobre, une marche ouverte à tous avec deux parcours différents a été proposée. Mardi 8 octobre, une visite de l'usine Marie a été prise d'assaut par 40 participants. En raison de son succès, cette

sortie découverte sera reconduite l'an prochain. Mercredi 9 octobre, jeunes et retraités se sont retrouvés pour un après-midi transgénérationnel. Jeudi 10 octobre, les séniors ont bénéficié d'une information sur les conditions d'amélioration de leurs logements, dans le cadre du « bien vieillir chez soi ». Enfin, vendredi 11 octobre, les anciens ont pu participer à un atelier de prévention des risques routiers ainsi qu'à des sorties culturelles (cinéma, spectacle de percussions).

Le mot de la minorité...

La commune vient de passer de nouveaux marchés avec les fournisseurs de denrées alimentaires du restaurant scolaire pour un an, renouvelable trois fois. Hormis la Laiterie d'Etrez, seules de grosses entreprises fourniront surgelés, viande, lait, dessert, épicerie, fruits aux enfants des écoles et du centre de loisirs.

Certes, le cahier des charges précise que le marché atteindra en 2020 les objectifs fixés par la loi : utiliser 20 % de produits issus de l'agriculture biologique en cantine scolaire. Pourquoi certaines communes sont déjà en capacité de servir 1 000 repas par jour réalisés en circuits courts, avec des aliments bio et que ce n'est pas possible à Viriat ? À l'heure où 89 % des parents sont favorables au bio en restauration scolaire, le renouvellement des marchés était l'occasion pour la commune de faire preuve d'innovation pour promouvoir le développement d'une alimentation plus saine tout en favorisant les producteurs locaux. Au fil des ans, la mairie s'est rendue acquéreur de plusieurs hectares de terrain autour du bourg de Viriat. Élus minoritaires, nous avons soutenu cette politique de maîtrise foncière. Toutefois, quels sont les projets d'urbanisation prévus sur cette zone ? À quelle échéance ? Avec quelle densité de population ? Quels effets sur les flux de véhicules déjà denses ? Nous déplorons un manque de transparence dans ces décisions qui impactent pourtant le développement de notre commune et le bien vivre de ses habitants. ■

Le mot de la majorité...

Cela fait plusieurs années que Viriat contribue à la réduction de son empreinte écologique en mettant en œuvre des mesures d'économie d'énergie bonnes pour la planète et bonnes pour le budget de la commune. Nous pouvons citer, entre autres, les actions entreprises dans plusieurs domaines :

- remplacement d'anciens appareils d'éclairage par des éclairages à LED beaucoup moins énergivores sur les terrains sportifs et les différents gymnases
- remplacement des candélabres d'éclairage public sur une partie de la route de Paris et sur les parkings : de l'allée des vieilles écoles, des Caronniers et de la salle des fêtes, etc.

- réalisation de l'éclairage en LED de la route de Bourg équipé d'une réduction de niveau lumineux la nuit

- acquisition de 3 robots tondeuse autonomes, sur batterie, pour l'entretien du parc des sports

- mise à disposition des services techniques de 3 véhicules électriques

- déploiement sur les bâtiments communaux d'une GTC (gestion technique centralisée) pour réguler le chauffage

Ces investissements permettent d'effectuer des économies sur la facture d'énergie, mais également sur les contrats de maintenance.

Dans le cadre du PET (plan d'équipement territorial) mis en œuvre par CA3B, des réflexions et des études techniques sont en cours pour définir les projets les plus intéressants en termes de transition énergétique qui pourraient voir le jour sur notre commune.

Notre commune ne coupera pas son élan réfléchi et engagé dans cette démarche de développement durable. ■



ZOOM AGENDA

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité se tiendra vendredi 10 janvier 2020 à 19h 30 à la salle des fêtes.

OCTOBRE

- **Dimanche 27 octobre**
— FARFOUILLE «JOUETS - PUÉRICULTURE»
Organisé par Familles Rurales

NOVEMBRE

- **Samedi 2 novembre**
— BAL DU BASKET - Organisé par le BCV
- **Dimanche 10 novembre**
— CONCERT - Organisé par Les Amis de l'Orgue
- **Lundi 11 novembre**
— COMMÉMORATION ARMISTICE 14-18 - Organisé par la FNACA
- **Vendredi 15 novembre**
— VENTE DE BOUDIN - Organisé par les supporters RCV
- **Samedi 16 novembre**
— BELOTE / CHOUCROUTE - Organisé par le Sou des Ecoles Laïques
- **Dimanche 17 novembre**
— FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE - Organisé par l'Espérance de Viriat
- **Dimanche 24 novembre**
— REPAS DU CCAS - Organisé par la Mairie
- **Samedi 30 novembre**
— GALA DE GYMNASTIQUE - Organisé par le Gymnastique Club Viriat
— BELOTE ET REPAS GIBIER - Organisé par les Chasseurs de Viriat

DÉCEMBRE

- **Dimanche 1^{er} décembre**
- **Mardi 3 décembre**
— ILLUMINATIONS - École SAINT JOSEPH
- **Samedi 7 décembre**
— COLLECTE DE VIEUX PAPIERS - Organisé par Familles Rurales
— SAINTE BARBE - Organisé par les Sapeurs Pompiers
- **Dimanche 8 décembre**
— MARCHÉ DE NOËL - Organisé par La Jeune Gaule
- **Vendredi 13 décembre**
— DON DU SANG - Organisé par les Donneurs de Sang
- **Samedi 14 décembre**
— CHALLENGE VERSAUD - Organisé par l'Amicale Bouliste
— SOIRÉE THÉÂTRALE - Organisé par les P'TITS POTINS
- **Jeu 19 décembre**
— FÊTE DE NOËL - Organisé par le Club des Retraités
- **Samedi 21 décembre**
— ARBRE DE NOËL - Organisé par l'APEL SAINT JOSEPH
- **Dimanche 22 décembre**
— CONCERT DE NOËL - Organisé par l'Adolie
- **Vendredi 27 décembre**
— TOURNOI DE FOOT EN SALLE - Organisé par le CSV

la suite sur
www.viriat.fr

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat — **Directeur de la publication :** Jean-Paul Boucher. **Rédaction :** Gwenaëlle Le Goff Viard — **Mise en page :** Hervé Goyard — **Impression :** Comimpress
Mairie : 204, rue Prosper Convert
01440 Viriat — Tél. 04 74 25 30 88 —
Courriel : mairie@viriat.fr
Site web : www.viriat.fr



La caserne des pompiers a fait peau neuve

La caserne des pompiers, en zone des Baisses, a été rénovée. Cette réfection concernait les vestiaires et le réfectoire. Un petit bâtiment destiné à recevoir et exposer d'anciens matériels et notamment des pompes à bras a été construit.

Ces travaux ont duré un mois et se sont terminés fin juillet dernier.

Coût pour la commune : environ 50 000 €, et 10 000 € pour l'amicale des pompiers. ■

Festival de musique

Le festival de musique d'harmonies du Groupement Bresse Revermont aura lieu le 5 juillet 2020 dans notre commune.

Le comité d'organisation invite la population à une réunion d'information jeudi 12 décembre à 20 h 30 à la salle des fêtes.



Indisponibilités de salle André Chanel et de la salle des fêtes

Des travaux d'embellissement (peinture, plafond, sol) et énergétiques (acoustique, éclairage) sont prévus en 2020 pour la salle André Chanel et la salle des fêtes. La salle André Chanel sera indisponible de début février à mi-mars.

La salle des fêtes sera indisponible du 1^{er} mai au 30 septembre. Les activités et/ou manifestations d'ores et déjà prévues seront délocalisées pendant la durée des travaux dans d'autres salles de la commune. ■

À la une de la Bibliothèque

COUP DE PROJECTEUR

Le spectacle « Petite forêt », destiné à un public de tout-petits et proposé par la compagnie Lilaho s'est tenu samedi 5 octobre à la salle André Chanel. Il a affiché complet. Ce fut l'occasion pour les familles de recevoir un livre offert pour tous les enfants nés ou adoptés en 2018.



Animations – entrée libre sur inscription

En novembre

Samedi 9 :

> atelier Z'oreille, de 10 h à 11 h 30, + de 7 ans

Samedi 16 :

> jeux de société, de 10 h à 12 h, + de 6 ans

COUP DE COEUR



Samedi 23 :

> rendez-vous des p'tits lecteurs, « le pingouin qui avait froid », de Philip Giodano, à 10h30, + de 2 ans – « Un petit pingouin qui a froid dans l'univers unicolore de la banquise part avec son amie la baleine vers les tropiques à la découverte de la chaleur. »

Samedi 30 :

> jeux vidéo, de 10 h à 12 h, + de 6 ans

En décembre

Samedi 7 :

> atelier déco de Noël, de 10 h à 12 h, + de 7 ans

Mercredi 11 :

> rendez-vous contes, Noël sorcier, 16h30, + de 4 ans

Samedi 14 :

> atelier numérique, de 10 h à 12 h, + de 6 ans

Expositions

Jusqu'au 9 novembre: les décibels à la pelle

Du 14 novembre au 21 janvier: immersion polaire

À noter :

Fermeture de la bibliothèque samedi 2 novembre et du 21 décembre au 2 janvier

Plus d'informations sur :
www.bm-viriat.fr

